

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

N° P19- 054867

ND: 39941

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9715 Société : Royal air Maroc

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : HAJBAR Mohamed

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0661 1559 89 Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : ..... / ..... / .....

Nom et prénom du malade : ..... Age : .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Signature de l'adhérent(e) : .....



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient													
				COEFFICIENT DES TRAVAUX												
				MONTANTS DES SOINS												
				DEBUT D'EXECUTION												
				FIN D'EXECUTION												
ODF PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE															
	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td style="text-align: center;">25533412</td> <td style="text-align: center;">21433552</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">B</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">11433553</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">35533411</td> <td></td> </tr> </table>		H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	00000000	11433553		35533411			Coefficient DES TRAVAUX
H	25533412	21433552														
D	00000000	00000000														
B	00000000	11433553														
	35533411															
	<p style="text-align: center;"><b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			MONTANTS DES SOINS												
				DATE DU DEVIS												
				DATE DE L'EXECUTION												

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Quittance De Remboursement  
Maladie – Maternité

Société : VARUN BEVERAGES MOROCCO N° de sinistre : 20640932  
Contrat n° : 010 200263 / 00 N° dossier : 2300821  
N° d'affiliation : 399 Date de survenance : 06/06/2020  
Matricule Société : 0 Date de traitement : 27/07/2020  
Assuré : JNAINY MAJIDA Date de remboursement : 19/08/2020  
Bénéficiaire : JNAINY MAJIDA Médecin : \*\*\*\*\*

Nature des prestations	Dépense réelles en dhs	Base de remboursement	Cof (nbre)	Taux %	Remboursement autre Cie	Remboursement AXA
CONSULT° SPECIALISTE	300,00	300,00	0	80,00	0,00	240,00
RADIOSCOPIE	1 200,00	1 200,00	0	80,00	0,00	960,00
RADIOGRAPHIE	800,00	800,00	0	80,00	0,00	640,00
MAMOGRAPHIE	400,00	400,00	0	80,00	0,00	320,00
ECHOGRAPHIE	400,00	400,00	0	80,00	0,00	320,00
ANALYSES B	3 290,00	3 290,00	0	80,00	0,00	2 632,00
MEDICAMENTS	273,80	189,10	0	80,00	0,00	151,28
	6 663,80	6 579,10			0,00	5 263,28

Observations : nr/zenmag

Informations :

indations pratiques :

déclaration par personne.

Les prénoms de la personne malade doivent être obligatoirement par les praticiens eux-mêmes sur chaque pièce transmise.

« Maladie » doit être transmis dans les tractuels de votre contrat.

Les franchises pour traitements spéciaux doivent être indiquées nature du traitement ainsi que le coefficient indiquant le détail des honoraires.

Les notes de frais d'analyses et les notes de frais d'analyses spéciaux doivent toujours être jointes des ordonnances du médecin traitant et photocopies des résultats (des analyses et des radiographies).

Les justificatifs et les PPV (Prix Public de Vente) relatifs aux traitements doivent être joints aux ordonnances lant à contrôler les dates de péremption.

La garantie aux enfants âgés de plus de 16 ans doit produire annuellement un certificat scolaire correspondant à l'année considérée.

Si de l'adhérent ne bénéficie d'aucun régime social, merci de le préciser sur le bulletin et joindre les pièces justificatives. Si cela en cours de contrat, vous devez nous donner toutes les pièces justificatives nécessaires.

Les factures chirurgicales : Nous fournir une facture de la clinique ou de l'hôpital si précisant :

- a. Les honoraires du chirurgien et les coefficients des actes « K » correspondant à l'intervention.
- b. La ventilation des frais annexes (anesthésie, bloc opératoire etc...)
- c. Le nombre de jours d'hospitalisation et le compte rendu.
- d. Le détail des fournitures pharmaceutiques.

10. Maternité : Le versement de l'indemnité forfaitaire s'effectue sur présentation d'un extrait d'acte de naissance du/des nouveau(x) né(s).

11. Accident ou traumatisme : (autre que l'accident de travail) : merci de préciser les causes et circonstances en mentionnant la date, l'heure et le lieu.

12. Optique : La déclaration doit comporter la prescription médicale, la facture de l'opticien précisant les références des verres achetés.

13. Confidentialité : Si la maladie revêt un caractère confidentiel, merci d'en faire préciser la nature sous pli confidentiel cacheté à l'attention du médecin conseil de la compagnie.

14. Cas de grossesse : Vous devez nous le déclarer dès son diagnostic.

15. Pour les traitements médicaux à longue durée, la prise en charge est limitée à 3 mois.

16. Réclamations : Toute réclamation doit nous être formulée au plus tard dans un délai d'un (1) mois à compter de la date du dépôt du dossier maladie.



Déclaration maladie n° 1695078

À remplir par la société contractante

Numéro de police / catégorie

Numéro du bordereau

Numéro du sinistre

Matricule de l'assuré

0399

Numéro d'affiliation à AXA Assurance Maroc

À remplir par l'assuré

Nom : J. N. A. S. M.

N° de C.I.N :

Montant des frais exposés :

6663, 74

Prénom : Héjda

Date de naissance :

DH

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration.  
Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : le

Signature de l'assuré(e)

Données personnelles

Les données personnelles demandées par l'assureur ont un caractère obligatoire pour obtenir la souscription du présent contrat et l'exécution de l'ensemble des services qui y sont attachés. Elles sont utilisées exclusivement à cette fin par les services de l'assureur et les tiers autorisés.

La durée de conservation de ces données est limitée à la durée du contrat d'assurance et à la période postérieure pendant laquelle leur conservation est nécessaire pour permettre à l'assureur de respecter ses obligations en fonction des délais de prescription, ou en application d'autres dispositions légales.

Par ailleurs, la communication des informations de l'assuré/souscripteur est limitée aux communications obligatoires en fonction des obligations légales et réglementaires qui s'imposent à l'assureur et aux tiers légalement autorisés à obtenir lesdites informations.

L'assureur garantit notamment le respect de la loi 09-08 relative à la protection des personnes physiques au regard du traitement des données à caractère personnel. Les données sont protégées aussi bien sur support physique qu'électronique, de telle sorte que leur accès soit impossible à des tiers non autorisés.

L'assureur s'assure que les personnes habilitées à traiter les données personnelles connaissent leurs obligations légales en matière de protection de ces données et s'y tiennent.

Les données à caractère personnel peuvent à tout moment faire l'objet d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition auprès du Service gestion des réclamations AXA Assurance Maroc par courrier à l'adresse : 100-122 Avenue Hassan II - 20 000 Casablanca.

De manière expresse, l'assuré/souscripteur autorise l'assureur à utiliser ses coordonnées à des fins de prospections commerciales en vue de proposer d'autres services d'assurance. Il peut s'opposer par courrier à la réception de sollicitations commerciales.

« Conformément à la loi 09-08, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux traitements de vos données personnelles. Ce traitement a été autorisé par la CNDP sous le N° : A-A-343/2013 »

Cadre réservé à AXA Assurance Maroc

Cachet de la cellule « bordereaux »

Cachet de la cellule « traitement »

VARUN BEVERAGES MOROCCO  
Cachet de l'entreprise  
21 Bouskoura 27182 BP 408 - Casablanca  
Tél 0525 66 20 88 / 0629 05 32 30  
Fax 0629 05 32 30  
Service Formation

mplir par le Médecin

### enseignements concernant le patient

### om du patient

### âge de naissance :

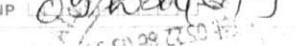
ature de la maladie : Wife  
'il s'agit d'un accident, en indiquer la cause :

ait à : 

#### Partie B : Recommandations et suivi des soins (à remplir par le Médecin)

#### **Exécution des ordonnances (à remplir par le Pharmacien)**

### Analyses - Radiographies

Date de l'ordonnance	Désignation des coefficients	Montant des honoraires	Signature et cachet du laboratoire ou du radiologue
10/06/2020	9to	200 dh	 09/06/2020
N° ICE		N° INP	
08/06/2020	B 2377	3030,00	 09/06/2020
N° ICE	ICE: 001703721000037	N° INP	NR.109370088
11/06	234	800 dh	 09/06/2020
N° ICE		N° INP	9000647

#### Actes médicaux ou paramédicaux - Auxiliaires médicaux

Devis  Nombre de séances : ..... Établi le .....  
Facture  Nombre de séances : ..... Établi le .....

Date des soins	Nombre				Montant des honoraires	Signature et cachet du participe N° d'autorisation d'exercer au Ma
	AM	PC	IM	IV		
2011-01-01	0	0	0	0	0	N° INP
2011-01-01	0	0	0	0	0	N° INP
2011-01-01	0	0	0	0	0	N° INP

Cadre réservé à AXA Assurance Maroc

Médecin conseil

## Fiche dossier

**Docteur Saïd BELGHITI**  
GYNECOLOGUE - ACCOUCHEUR

Stérilité - Echographie - colposcopie  
Chirurgie Gynécologique et Endoscopique  
Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris  
Ancien assistant des Hôpitaux de France  
Ancien Chef du Service de Chirurgie  
Gynécologique de l'Hôpital Militaire  
de Marrakech

29, Rue Ilya Abou Madi - Gauthier  
Face Commissariat Central - Casablanca  
Tél. C : 0522 206 579 / 0522 227 975  
Fax : 0522 20 67 57  
E-mail : belghitissud11@gmail.com  
N P E : 091018556 / ICE : 00162089000042  
Sur Rndez-vous

## Sur Rndez-vous

الدكتور سعيد بلغيثي

## اختصاصي في الولادة وأمراض النساء

## العقم - التصوير الصوتي اليزر

ملحق سابقہ دھنسنگھیات باریز

رئيس فندق الحارثي التاسع بالعاصمة

العنصر المركب

29 إلبيا أبو ماضي كونيبي

مقابل الشرطة الرئيسية الدار البيضاء

الهاتف ع: 0522 20 65 79 - 0522 22 79 75

الفاكس: 0522 20 67 57

1000

## Casablanca le :

28.03.2020

38.30

Mr. ~~John~~ <sup>John</sup> Harry May, d.s.

Salvatore

Smile & be

146

Barcode: 9 118001 182015

Stamp text: PPLA: 38090  
in the State Library of  
Australia, Canberra  
Rm 101, Level 11, QV Building, GPO Box 1  
ACT 2601, Australia  
www.nla.gov.au  
Member

En Cas d'Urgence Appeler Clinique l'Hermitage 0522 85 55 66

**Docteur Saïd BELGHITI**  
GYNECOLOGUE-ACCOUCHEUR

Stérilité - Echographie - colposcopie  
Chirurgie Gynécologique et Endoscopique  
Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris  
Ancien assistant des Hôpitaux de France  
Ancien Chef du Service de Chirurgie  
Gynécologique de l'Hôpital Militaire  
de Marrakech

29, Rue Hya Abou Madi - Gauthier  
Face Commissariat Central - Casablanca  
Tél. C : 0522 206 579 - 0522 227 975  
Fax : 0522 20 67 57  
E-mail : belghitisa11@gmail.com  
INPE : 091018556 / ICE : 00162089000042

Sur Rendez-vous

**الدكتور سعيد بلغطي**

احترافي في الولايات المتحدة الأمريكية  
العمق التصوير الصوتي البولي  
ملحق ساقاً للمستشفى باريس  
رئيس قسم الجراحة المساعدة بالمستشفى  
ال العسكري براكش ساقاً

إليكم أبو ماضي كوتسي  
مقاتل الشرطة الرئيسى الدار البيضاء  
العنوان: 0522 20 67 57 - 0522 22 76 75  
الفاكس: 0522 20 67 57

06/2020  
Casablanca le

Mme Jnainy Majida

319334

  
6 118001 103041  
**Tardyferon® 80mg**  
30 comprimés pelliculés  
Distribué par COOPER PHARMA  
41, Rue Mohamed Diouri - Casablanca  
Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI

PPV : 40.50 DH

26.40

ZENMAG

1 comprimé / jour (pendant 1 mois)

26.40 D.CURE FORT

1 ampoule, pa15 jours (pendant 3 mois)

51.60

TARDYFÉRON B9

1 comprimé, le matin, avant les repas (pendant 1 mois)

235.50

14.15

6 118000 010517  
maphar  
Km 10, route cotière 111, Quartier industriel  
Zenata, An Sabaa Casablanca - Maroc  
DUPHASSTON 10MG CP PEL B20 PPV. 900H80  
1121404  
Rachid Lamrini: Pharmacien Responsable

PPV: 49.60 DH  
LOT: 20062  
EXP: 03/2023

19  
PPV: 49.60 DH  
LOT: 20064  
EXP: 04/2023

En Cas d'Urgence Appeler Clinique l'Hermitage : 0522 86 55 66



## Notice

### 1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT : D-CURE® FORTE 100.000 U.I., solution buvable en ampoule, boîtes de 3.

Substance active Cholécalciférol (Vitamine D3)

- Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.
- Gardez cette notice, vous pourrez avoir besoin de la relire.
  - Si vous avez toutes autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou votre pharmacien.
  - Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.
  - Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

### 2. COMPOSITION DU MÉDICAMENT :

Ampoules buvables de 1 ml de solution huileuse

Principe actif : Cholécalciférol 100 000 U.I.

#### Excipients :

Acétate d'alpha-Tocophérol - Essence d'écorce d'orange douce - Oléate de Polyglycérol (E475) - Huile d'olive raffinée pour faire 1 ml (une ampoule)

### 3. CLASSE PHARMACEUTIQUE :

Vitamines

### 4. INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES :

D-CURE FORTE 100.000 U.I. est utilisé en tant que traitement d'attaque pour la carence en vitamine D.

### 5. POSOLOGIE :

#### Mode et voies d'administration:

Administration orale.

Les ampoules doivent être prises ou administrées conformément aux instructions de dosage.

La dose sera prise telle quelle ou en mélange avec des liquides.

#### Fréquence d'administration-durée du traitement :

Utilisez toujours D-CURE FORTE conformément aux instructions de votre médecin. En cas de doute, consultez à nouveau votre médecin ou votre pharmacien.

Le dosage doit être déterminé au cas par cas par le médecin traitant. Si l'on vous a pas été prescrit, il est recommandé de prendre une dose unique ou une dose cumulée de 100 000 U.I. sur 1 semaine.

Il est possible d'administrer 1 ampoule de D-CURE FORTE 100 000 U.I. en une seule dose ou 4 ampoules de D-CURE 25 000 U.I. par semaine. (100.000 U.I.).

### 6. CONTRE INDICATION :

#### N'utilisez pas D-CURE FORTE :

- si vous êtes allergique (hypersensible) au cholécalciférol ou à tout autre excipient de D-CURE FORTE
- si vous avez moins de 18 ans.
- si vous souffrez d'hypercalcémie (augmentation du taux de calcium dans le sang) et/ou
- si vous souffrez d'hypercalcioré (augmentation du taux de calcium dans les urines)
- si vous souffrez de pseudo-hypoparathyroïdisme (perturbation du métabolisme de l'hormone parathyroïdienne), puisque le besoin en vitamine D peut être réduit lors de phases de sensibilité normale à la vitamine D. Dans ce cas, il y a un risque de surdosage prolongé. Des dérivés de Vitamine D qui se régulent mieux sont disponibles dans ces cas
- si vous avez une prédisposition à la formation de calculs rénaux contenant du calcium
- si vous avez une hypervitaminose D

### 7. EFFETS INDÉSIRABLES :

Comme tous les médicaments, D-CURE FORTE peut provoquer des effets indésirables, même si toutes les personnes ne les développent pas. Effets indésirables possibles.

Les effets indésirables sont le résultat d'un surdosage.

En fonction de la dose et de la durée du traitement, une hypercalcémie sévère et prolongée avec ses conséquences graves (arythmies cardiaques, nausées, vomissements, symptômes psychiques, troubles mentaux) et chroniques (augmentation de l'urine, d'uriner, augmentation de la soif, perte d'appétit, perte de poids, calculs rénaux, calcification des reins, calcification des tissus mous) peut survenir. Une issue fatale a été signalée dans des cas très rares (voir également section 12. Surdosage).

Si un quelconque des effets indésirables devient sérieux, ou si vous remarquez des effets indésirables autres que ceux mentionnés dans cette notice, veuillez en informer votre médecin ou pharmacien.

#### Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration. En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

#### Maroc

Ministère de la Santé

Centre Antipoison et de pharmacovigilance du Maroc

Madinat Al Ifrane

Rue, Lamfadel Charkaoui B P 6671 - Rabat

Tel. 05 37 68 64 64

e-mail : capim@capim.ma

### 8. MISES EN GARDE, SPÉCIALES ET PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'EMPLOI :

#### Utilisez D-CURE FORTE avec précaution

- si vous présentez des troubles de l'excrétion urinaire de calcium et de phosphate
- si vous êtes actuellement traité par des dérivés de benzothiadiazine utilisés pour stimuler l'excrétion urinaire
- chez les patients immobilisés puisqu'ils risquent de développer une hypercalcémie (augmentation du taux de calcium dans le sang) et une hypercalcioré (augmentation du taux de calcium dans les urines)
- si vous souffrez de sarcoidose compte tenu du risque accru de conversion de la vitamine D en son métabolite actif. Dans ce cas, il y a lieu de surveiller la calcémie et la calcinie.

Il y a lieu de surveiller l'effet sur le métabolisme calcique et phosphorique chez les patients souffrant d'insuffisance rénale traités avec D-CURE FORTE.

Si d'autres médicaments contenant de la vitamine D sont prescrits, la dose de vitamine D contenue dans D-CURE FORTE doit être prise en

Dr Chakib BENNANI-SMIRES | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH  
Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

Casablanca, le 01 Juillet 2020

**DR BELGHITI SAID**

**MME JNAINY MAJIDA**

### **COMPTE RENDU**

#### **MAMMOGRAPHIE NUMERISEE**

##### **Technique :**

*Incidences de face crânio-caudales et obliques sur les deux seins avec étude en tomosynthèse.*

##### **Résultat :**

- Seins glandulaires.
- Présence de plusieurs opacités confluentes, la plus volumineuse siège en sous aréolaire du sein gauche, elles s'associent à des calcifications éparses au niveau des deux seins sans regroupement suspect identifiable.
- Respect du revêtement cutané et sous cutané.
- Prolongements axillaires libres.

##### **Conclusion :**

- Seins glandulaires avec des opacités confluentes et des calcifications éparses faisant évoquer probablement une dysplasie kystique qu'il faudra de préférence étayer par une étude échographique.

**DR . HAMZA FARAJ**

Dr Chakib BENNANI-SMIRES  
Dr Abdelaziz ZOUAOUI - Dr

Dr Hassan ZEGHARI Dr Mohamed HAMDOUCH  
Dr DADI-BENMOUSSA Dr Nazha LAHLOU

CASABLANCA, LE 01/07/2020

F A C T U R E

No Facture : 20006147 Date facturation : 01/07/2020

Nº Admission : 20000200

Nom et prénom du patient

Convention : PAYANI

## PRESTATIONS

## PRÉPARATION MATERIALE

Nombre	Prix unitaire	Montant
1.00	800.00	800.00
	Sous-Total	800.00

... une facture à la somme de 800,00

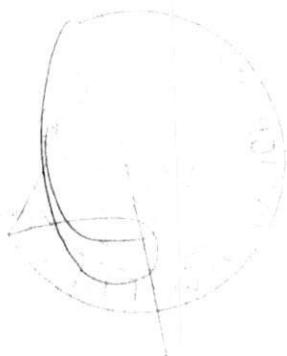
Altece la prece

Termination

N° prise en charge :

### Notre compte bancaire :

Total : 800.00



E-mail : anoualtei@menara.ma

Dr Saïd BELGHITI  
GYNÉCOLOGUE - ACCOUCHEUR

Stérilité - Echographie - colposcopie  
Chirurgie Gynécologique et Endoscopique  
Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris  
Ancien assistant des Hôpitaux de France  
Ancien Chef du Service de Chirurgie  
Gynécologique de l'Hôpital Militaire  
de Marrakech

29, Rue Ilyas Abou Madi - Gauthier  
Face Commissariat Central - Casablanca  
Tél. C : 0522 206 579 - 0522 227 975  
Fax : 0522 20 67 57  
E-mail : belghitisaid11@gmail.com  
INPE : 091018556 / ICE : 00162089000042  
Sur Rendez-vous

الدكتور سعيد بلخوري

احسنه افي الولادة وأمراض النساء

العمق - التصوير الصوتي - البير

متحف ساقا بمستشفيات باريز

رئيس قسم المراحة النسائية بالمستشفى

ال العسكري بمراكب ساقا

29 إلها أبو ماضي - كوشري

مكاتب الشرطة الرسمية - الدار البيضاء

0522 20 67 57 - 0522 22 79 73

الfax : 0522 20 67 57

بالموعد

Casablanca le :

06/06/2020

Mme JNAINY Majida

MAMMOGRAPHIE

  
A handwritten signature in black ink, appearing to read "JNAINY Majida". To the right of the signature is a circular stamp with the text "DR JNAINY" and "Majida" around the perimeter, with "MAMMOGRAPHIE" in the center.

En Cas d'Urgence Appeler Clinique l'Hermitage 0522 86 55 66

RECU LE : 10/06/2020  
EDITE LE : 12/06/2020

NOM & PRENOM : JNAINY MAJDA  
PRESCRIPTEUR : DR BELGHITI  
AGE : 46 ans  
Code Patient : 061292  
N/REF : 00610535  
ORGANE : FROTTIS DU COL

#### RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

Frottis de contrôle.

#### COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

- Frottis en milieu liquide selon la technique Prepstain

- Qualité du frottis :

Très bonne qualité.

- Classe du frottis selon le système Bethesda :

Anomalies cellulaires (koilocytes).

- Description cytologique :

Le frottis étudié après cytocentrifugation de l'échantillon recueilli en milieu liquide montre une cellularité faite de cellules malpighiennes intermédiaires et superficielles normales auxquelles s'ajoutent des cellules superficielles ou intermédiaires comportant un halo clair avec densification périphérique du cytoplasme.

Il n'est pas retrouvé de cellules atypiques soit pas d'augmentation du rapport nucléocytoplasmique ni d'irrégularité nucléaire.

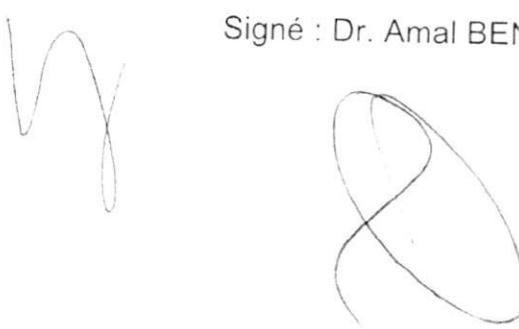
Le contexte est discrètement inflammatoire.

On retrouve aussi des cellules endocervicales normales ou métaplasiques.

#### CONCLUSION :

- Aspect cytologique d'un condylome (infection par HPV/ présence de koilocytes).  
- Un typage viral est souhaitable.

Signé : Dr. Amal BENKIRANE





# CENTRE DE PATHOLOGIE SPÉCIALISÉE CASABLANCA

6, rue des Hôpitaux - Résidence du Parc - 1er étage 20360 - Casablanca  
Tel: 0522 22 13 46/66 - Fax : 0522 22 14 24 - Email : labocasapath@gmail.com  
Patente 36333531 ICE 001624540000044

## FACTURE

REF : 20/3463

Casablanca, le 17/06/2020

Date de facturation 17 / 06 / 2020  
Médecin traitant DR BELGHITI  
Patient JNAINY MAJDA - 061292  
Demande C00610535 - 10/06/2020

### Liste des examens

	A Payer	Dhs
coefficient-P	200.00	Dhs
	182	

Arrêtée la présente facture à la somme de : DEUX CENTS DIRHAMS ET 00 CENTIMES

CASAPATH

## DEMANDE D'EXAMEN ANATOMO-CYTOPATHOLOGIQUE

De la part du Dr : B. Léonard Sam

Nom et prénom du patient : MAÏA Mayda

Age : 15-14 Sexe : ♂

Date de prélèvement : 06/2020

Renseignements cliniques et paracliniques :

# Fritters de cebolla

Organe prélevé : \_\_\_\_\_

Nature de l'acte réalisé : .....

Biopsie antérieure :  Oui  Non ~~Réf 61~~

FCV :  Vagin  Exocol :  Endocol :

Date des dernières règles : 11/08/2011

Thérapeutique antérieure ou en cours : \_\_\_\_\_

16. *Leucosia* *leucostoma* (Fabricius) (Fig. 16) (Pl. 1, Fig. 16)

6, rue des Hôpitaux - Résidence du Parc - 1<sup>er</sup> étage 20360 Casablanca, Maroc  
Tél.: 05 22 22 13 46 / 66 - Fax : 05 22 22 14 24 - E-mail : labocasapath@gmail.com

Signature & Cache

**DOCTEUR Said BELGHITI**  
**GYNECOLOGUE - ACCOUCHEUR**

Stérilité - Echographie  
Chirurgie Endoscopique  
Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris  
Ancien Chef du Service de Chirurgie  
Gynécologique de l' Hôpital Militaire  
de Marrakech

Sur Rendez-vous

Casablanca le, 06/06/2020

**-ECHOGRAPHIE MAMMAIRE**

*Nom* : JNAINY  
*Prénom* : MAJIDA  
*Dossier N°* : 7567

**Sein droit et gauche :**

-Revêtement cutané echogène régulier.  
-Graisse sous cutanée hypo echogène,homogène,  
crêtes de DURET echogène régulières.  
-Tissu fibroglandulaire homogène,régulier  
Structures canalaires sont régulières,région rétro ariolaires régulières  
-creux auxiliaire libres

Au niveau du 2 seins présence des mikrokystes intéressant l'ensemble des Quadrants

Taille variable infarcentimétrique réguliers  
Absence de lésion organique

Docteur Said BELGHITI  
GYNECOLOGUE - ACCOUCHEUR  
Ex. Att. des hôpitaux militaires  
29, Rue Hya Abou Madi  
Tél: 0522 206 579 Fax: 0524 207 973  
T.F. 40305040 T.P. 33997449  
C.N.S.S. 27889674

**DOCTEUR Said BELGHITI**  
**GYNECOLOGUE - ACCOUCHEUR**

Stérilité - Echographie  
Chirurgie Endoscopique  
Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris  
Ancien Chef du Service de Chirurgie  
Gynécologique de l' Hôpital Militaire  
de Marrakech

Sur Rendez-vous

Casablanca le, 18/06/2020

**ECHOGRAPHIE PELVIENNE**

*Nom* : JNAINY  
*Prénom* : MAJIDA  
*Dossier N°* : 7567

Utérus anti fléchi ante verbe de taille et de contour régulier

transversal myomètre régulier.

Endomètre épaisse d 20 mm

présence deux formations kystiques folliculaires de 28/32 mm

Probablement glondokystiques

**Conclusion, Observations**

Présence deux formations kystiques folliculaires de 28/32 mm

Probablement glondokystiques

*Docteur Said BELGHITI  
GYNECOLOGUE - ACCOUCHEUR  
CHIRURGIEN ENDOSCOPIQUE  
Ex- Att. des Hôpitaux de Paris  
29, Rue Ilya Abou Madi - Gauthier  
tél. 0522 227 975 - fax 0522 227 975  
1F: 403 050 40 - 1020 Casablanca  
15, Rue Ilya Abou Madi - Gauthier  
tél. 0522 227 975 - fax 0522 227 975  
1F: 355 094 92 - 1020 Casablanca*

DOCTEUR Said BELGHITI  
GYNECOLOGUE - ACCOUCHEUR  
Stérilité- Echographie - Endoscopie  
Chirurgie Gynécologique

29, Rue Ilya Abou Madi -Gautier  
(Ex, rue Buffon)- Casablanca  
Face Commissariat Central  
C : 022-20-65-79 / 022-22-79-75

Casablanca : 18/06/2020

**Pli confidentiel**

Mme JNAINY MAJDA a effectuée en date du 06/06/2020 une colposcopie  
en raison d'une infection d'HPV /présence de koilocytes

Examen colposcopique : retrouve un col d'aspect dymature avec une jonction exo cervical

un aspect de cervicite sans dysplasie.

CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE  
DOCTEUR SAID BELGHITI  
29, Rue Ilya Abou Madi -Gautier  
(Ex, rue Buffon)- Casablanca  
Face Commissariat Central  
C : 022-20-65-79 / 022-22-79-75

DOCTEUR Said BELGHIT  
GYNECOLOGUE – ACCOUCHEUR  
Chirurgie gynécologique  
Chirurgie Endoscopique  
Stérilité- Echographie – Endoscopie

Ancien chef du service de chirurgie  
Gynécologique de l'Hôpital Militaire de Marrakech

29, Rue Ilya Abou Mady –Gautier  
(Ex, rue Buffon)- Casablanca  
Face Commissariat Central  
C.022- 20.65.79 / 022-22-79-75  
Fax : 0522-20-67-57

Patente : **35509499**

**FACTURE 2011044**

Le cabinet vous prie de croire à l'assurance des ses meilleurs sentiments et vous présente  
le relevé de ses honoraires s'élevant à la somme de : **1200 DH**

**Colposcopie**

**: 1200 dh**

Exécutées le : **18/06/2020**

**Mme : JNAINY MAJDA**

**SIGNATURE**

**Docteur Saïd BELGHITI**  
GYNECOLOGUE - ACCOUCHEUR

Stérilité - Echographie - colposcopie  
Chirurgie Gynécologique et Endoscopique  
Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris  
Ancien assistant des Hôpitaux de France  
Ancien Chef du Service de Chirurgie  
Gynécologique de l'Hôpital Militaire  
de Marrakech

29, Rue Hya Abou Madi - Gauthier  
Face Commissariat Central - Casablanca  
Tél. C : 0522 206 579 - 0522 227 975  
Fax : 0522 20 67 57  
E-mail : belghitisaid11@gmail.com  
INPE : 091018556 / ICE : 00162089000042

Sur Rndez-vous

**الدكتور سعيد بلغيثي**

احصادي في الولادة وامراض النساء  
العقد التصوير الصناعي امير  
ملحق سابق بمستشفيات باريز  
رئيس قسم الجراحة النسائية للمستشفى  
ال العسكري بمراكش

29 ابنا أبو ماضي بوعزيز  
مقابل الشرطة الرئيسي الدار البيضاء  
الهاتف : 0522 20 68 79 - 0522 22 79 75  
الفاكس : 0522 20 67 57  
بالموعد

Casablanca le :

06/06/2020

**Mme JNAINY Majida**

Très bonne 86 T. P. A

BTG PLASMATIQUE ✓  
GLYCEMIE A JEUN ✓  
TSHs ✓  
NFS PLAQ ✓  
CHOLESTEROL HDL-LDL-TG-LT  
UREE  
CREATININE  
VIT D  
FERRITINE  
CALCEMIE  
PROTEINMIE  
ZING

Tous normaux

Normal

En Cas d'Urgence Appeler Clinique l'Hermitage 0522 86 55 66

Cerba

Biologistes co-responsables : Sylvie Cado, Nesrine Day  
Biologistes médicaux

H. Béroud A. Ganon J.D. Poveda  
L. Verdunne S. Hamm-Boukesza S. Samaan  
J.M. Costa P. Koeniguer S. Schmid  
M.M. Coude L. Lacoste S. Trombet  
Y. Pesson S. Lohmann C. Tost (Biologiste génétique)  
S. Defasque S. Menna-Sedkaou M. Valduga  
F. Foch

Médecins anatomo-cytopathologues  
C. Bergeron (Responsable)  
M. Bonnière M. Grossin  
S. Chane K. Hadid  
Y. Elouaret L. Miranda  
A. Gaujere

JNAINY  
MAJIDA  
Né(e) le 21.07.1974  
Dossier n° : 20T0530614

Sexe : F

P / w 994-101 / s 994-101  
Madame JNAINY MAJIDA

Transmis par LABMANOUAL  
Vos références : 2006080017  
Enregistré le : 10.06.2020 Edité le : 11.06.2020  
Ex envoyé(s) au(x) Laboratoire

Exemplaire patient

• ZINC (Absorption atomique)

Prélèvement : 08.06.2020 Sérum 08h 48

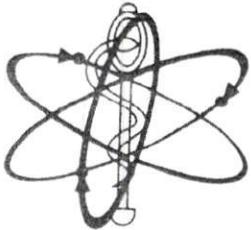
9,5 µmol/l N: 11,0 à 24,0  
0,62 mg/l N: 0,72 à 1,57

Afin de préserver la confidentialité, aucun résultat, interprétation ou renseignement médical ne pourra vous être communiqué par téléphone et par mail.

Simon Samaan



Compte rendu complet



Mme Majida JNAINY  
Né(e) le : 21-07-1974  
Dossier N° : 2006080017  
Date de l'examen : 08-06-2020  
Prélevé le : 08-06-2020 08:48 en interne  
Édité le : 11-06-2020



Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

DR : Dr SAID BELGHITI  
Adresse : 29, Ilya Abou Madi casablanca

Page 4 / 4

## HORMONOLOGIE

<1 mUI/ml

## BHCG Plasmatique

((Chimiluminescence – COBAS 6000® Roche))  
*Changement de technique et de valeurs normales*

## HCG Quantitatif

mUI/ml

Non enceinte	0 - 5
3	5.4 - 72.0
4	10.2 - 708
5	217 - 8245
6	152 - 32177
7	4059 - 153767
8	31366 - 149094
9	59109 - 135901
10	44186 - 170409
12	27107 - 201615
14	24302 - 93646

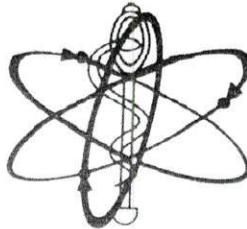
### ZINC : (1)

## ANALYSES TRANSMISES

Voir compte rendu ci-joint

(1) Labo. exécutant : CERBA - ( )





Mme Majida JNAINY  
 Né(e) le : 21-07-1974  
 Dossier N° : 2006080017  
 Date de l'examen : 08-06-2020  
 Prélevé le : 08-06-2020 08:48 en interne  
 Edité le : 11-06-2020



ACCREDITATION  
 N° R-3245  
 Portée disponible sur  
 www.cofrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

Page 3 / 4

DR : Dr SAID BELGHITI  
 Adresse : 29, Ilya Abou Madi casablanca

## ENZYMOLOGIE

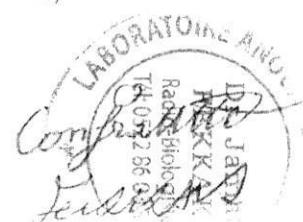
échantillon primaire : plasma hépariné

<b>Transaminases GOT (ASAT) [AC]</b> (IFCC, sans phosphate de pyridoxal – Cobas 6000® Roche)	16 UI/L	(<32)	09-03-2019	15
<i>Changement de technique et de valeurs normales à partir du 18/08/2017.</i>				
<b>Transaminases GPT (ALAT) [AC]</b> (IFCC, sans phosphate de pyridoxal – Cobas 6000® Roche)	<5 UI/L	(<33)	09-03-2019	5
<i>Changement de techniques et de valeurs normales à partir du 18/08/2017.</i>				
<b>G.G.T [AC]</b> (Carboxy-GLUPA/Szasz- Persijn/Tris – Cobas 6000® Roche)	16 UI/L	(<36)	09-03-2019	23
<i>Changement de technique et de valeurs normales à partir du 18/08/2017.</i>				
<b>Phosphatase alcaline (PAL) [AC]</b> (IFCC Cobas 6000® Roche)	51 UI/L	(35-104)	09-03-2019	45
<i>Changement de technique et de valeurs normales à partir du 08-11-2017.</i>				

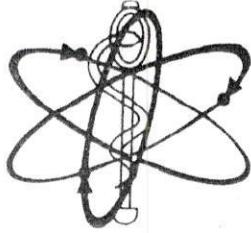
## VITAMINOLOGIE

échantillon primaire : sérum

<b>25-OH-Vitamine D (D2+D3) [AC]</b> (Liaison Chemiluminescence LIAISON XL)	56.6 nmol/l 22.6 ng/ml	(75.0-250.0) (30.0-100.0)	12-03-2019	48.2
<i>BILAN THYROIDIEN</i>				
<b>TSHus [AC]</b> ((Chimiluminescence – COBAS 6000® Roche))	2.69 µUI/ml	(0.27-4.20)	11-03-2019	2.37
<i>Changement de technique et de valeurs normales à partir 24/07/2017.</i>				
<b>T3L [AC]</b> ((Chimiluminescence – COBAS 6000® Roche))	2.48 pg/ml 3.79 pmol/l	(2.00-4.40) (3.06-6.73)	11-03-2019	3.08
<i>Changement de technique et de valeurs normales à partir du 10/08/2017.</i>				
<b>T4 L [AC]</b> ((Chimiluminescence – COBAS 6000® Roche))	10.24 pg/ml 13.18 pmol/l	(9.94-15.84) (12.79-20.39)	11-03-2019	14.87
<i>Changement de technique et de valeurs normales à partir du 10/08/2017.</i>				







Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

## HEMATOCYTOLOGIE

## Hémogramme

Cytométrie de flux sur ABX Pentra (échantillon primaire : sang total EDTA)

			09-03-2019
Leucocytes : [AC]	5.70	milliers/ $\mu$ l	(4.00–10.00)
Hématies : [AC]	4.10	millions/ $\mu$ l	(3.80–5.80)
Hémoglobine : [AC]	12.4	grs/dL	(11.5–16.0)
Hématocrite : [AC]	36.6	%	(37.0–47.0)
VGM : [AC]	89.0	$\mu$ 3	(80.0–100.0)
TCMH : [AC]	30.4	pg	(27.0–32.0)
CCMH : [AC]	33.9	g/dl	(32.0–36.0)
RDW : [AC]	13.4	%	(11.0–16.0)
Polynucléaires Neutrophiles :	64.3	%	
Soit:	3.67	milliers/mm <sup>3</sup>	(2.00–7.50)
Polynucléaires Eosinophiles :	2.4	%	
Soit:	0.14	milliers/mm <sup>3</sup>	(0.00–0.50)
Polynucléaires Basophiles :	0.3	%	
Soit:	0.02	milliers/mm <sup>3</sup>	(0.00–0.20)
Lymphocytes :	27.8	%	
Soit:	1.58	milliers/mm <sup>3</sup>	(1.00–4.00)
Monocytes :	5.2	%	
Soit:	0.30	milliers/mm <sup>3</sup>	(0.20–1.00)
Plaquettes : [AC]	303	milliers/ $\mu$ l	(150–500)

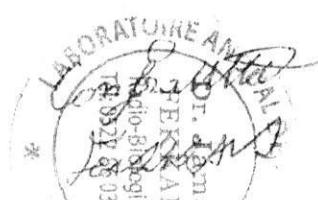
## BIOCHIMIE SANGUINE

**Glycémie à jeun** [AC] 0.88 g/l (0.74–1.09) 21-10-2017  
 (HK/G6PDH– Cobas 6000® Roche) 4.88 mmol/l (4.11–6.05) 0.92  
*Changement de technique et de valeurs normales à partir du 26.08.2017*

**Urée (AC)** 21-10-2017  
( Urease/GLDH-Cobas 6000® - Roche) 0.31 g/l (<0.50)  
Changement de technique et de valeurs normales à partir du 26-08-2017. 5.16 mmol/l (8.33) 0.27

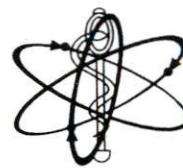
**Créatinine [AC]** 09-03-2019  
 (Jaffé, tamponné, cinétique- Cobas 6000® Roche) 8.9  
 Changement de technique et de valeurs normales à partir du 07/08/2017. 7.3 mg/l (5.0-9.0)  
 64.6 µmol/l (44.3-79.7)

**Cholestérol total [AC]** (Colorimétrique Enzymatique - Cobas 6000® Roche) **09-03-2019**  
*Changement de technique et de valeurs normales à partir du 18/08/2017.* 1.71 g/l ( $<2.00$ ) 1.71  
 4.42 mmol/l ( $<5.17$ )



# Anoual

Laboratoire de Biologie médicale  
Génétique moléculaire  
Radio immuno-analyse  
Diagnostic Prenatal  
Biologie de la Reproduction



FACTURE N° 2006080017

Mme Majida JNAINY

Demande N° 2006080017  
Date de l'examen : 08-06-2020  
Analyses

## Récapitulatif des analyses

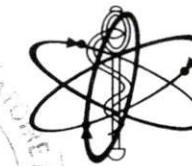
CN	Analysé	Unit	Clés
PSAD	Prolactine sérum adulte	U/ml	1
	AL-AL transaminase (GPT)	U/ml	B
	ASAT transaminase (GOT)	U/ml	B
	Cholestérol	U/ml	B
	Calcium	U/ml	B
	Creatinine	U/ml	B
	GGT	U/ml	B
	Potassium	U/ml	B
	Triglycérides	U/ml	B
	Vitamine D25-OH (D2-D3)	U/ml	B
	LDH Dosage direct	U/ml	B
	Protéines totales	U/ml	B
	Urea	U/ml	B
	Urobilinochrome	U/ml	B
	Phosphatase alcaline	U/ml	B
	Zinc	U/ml	1
	TSIins	U/ml	B
	TAI ins	U/ml	B
	U1	U/ml	B
	UHb (Ug/dl) (AS 250-300)	U/ml	B
	Ug (Ug/dl)	U/ml	B
	PS	U/ml	B



Il est Strictement Interdit de Changer les Noms,  
Prénoms et les Dates des Analyses.

# Anoual

Laboratoire de Biologie médicale  
Génétique moléculaire  
Radio immuno-analyse  
Diagnostic Prenatal  
Biologie de la Reproduction



Total des B - 2240  
TOTAL DOSSIER 3050DH  
Arrêtez la présente facture à la somme de trois mille quatre-vingt-dix dirhams - DH

1357

# Anoual

Docteur Jamal FEKKAK  
Radio-biologiste  
Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris  
Diplômé de l'Université Paris VII  
et de l'Institut Pasteur de Paris  
Biologiste Qualifié

B50

B50